



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Célestin, tenue lundi, le 12 août 2024, à 19 h 30, à la salle des assemblées du Conseil municipal située au Presbytère de Saint-Célestin (500, rue Marquis, Saint-Célestin).

Le mairesse, Madame Sandra St-Amour-Moreau, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Conseiller # 1, Thomas Leblanc Conseiller # 2, Jocelyn Proulx
Conseillère # 3, Mireille Lemay Conseiller # 4, Mathieu Beauchamp Filion
Conseiller # 5, Tommy Richard Conseiller # 6, François Chabot

Stéphanie Hinse, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La mairesse, Madame Sandra St-Amour-Moreau, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 153 du *Code Municipal du Québec*, la directrice générale et greffière-trésorière signifie que l'avis de convocation a été envoyée à tous les membres du conseil par voie électronique.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption des comptes à payer (juillet – août)
5. Période de question, uniquement sur les sujets à l'ordre du jour
6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère, Madame Mireille Lemay, appuyé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ

4. PRESENTATION ET ADOPTION DES COMPTES A PAYER (JUILLET – AOUT)

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du mois d'août est le 19 août 2024 et que la séance de juillet était le 7 juillet 2024;

CONSIDÉRANT QUE certaines factures datent de plus de 30 jours et que la Municipalité doit faire le paiement de ces dernières afin de ne pas générer des intérêts;

EN CONSÉQUENCE,

La directrice générale et greffière-trésorière, Stéphanie Hinse, dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, des comptes payés, le montant des salaires nets versés, à savoir :

Total des salaires juillet 2024 :	12 604.02 \$
Total des comptes à payer :	208 189.62 \$
Total des comptes payés :	1 534 261.10 \$
Grand Total :	1 755 054.74 \$

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, appuyé par le conseiller, Monsieur Thomas Leblanc, et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire les paiements.

ADOPTÉ

2024-08-126

2024-08-127



No de résolution
ou annotation

2024-08-128

5. PERIODE DE QUESTIONS

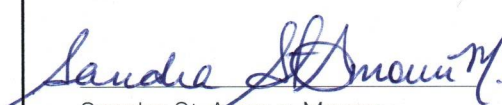
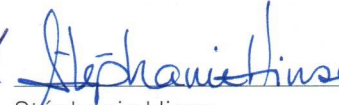
Les citoyens présents sont invités à poser leurs questions qui concernent uniquement les sujets à l'ordre du jour.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par le conseiller, Monsieur Tommy Richard, et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour ayant été épuisé, la session soit levée à 19 h 32.

ADOPTÉ

 
Sandra St-Amour-Moreau Stéphanie Hinse
Mairesse directrice générale et greffière-trésorière

Je, Sandra St-Amour-Moreau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et décide de ne pas exercer mon droit de veto


Sandra St-Amour-Moreau, mairesse